

RÈGLEMENT DE LA COURSE D'OBERSCHAEFFOLSHEIM ET DE WOLFISHEIM

La C.O.W.

Dimanche 13 septembre 2026 -13ème édition

PREAMBULE – APPLICATION ET ACCEPTATION DU REGLEMENT

L'inscription et/ou la participation (y compris le fait de porter un dossard) à l'une des courses organisées par l'association la COW implique la lecture et l'acceptation automatique par chaque concurrent du présent règlement (ci-après le « Règlement »).

Chaque coureur s'engage à respecter l'ensemble du Règlement.

L'organisation se réserve le droit et est susceptible d'apporter des modifications et d'adapter le Règlement à tout moment et publiera la version à jour sur son site internet : <https://www.lacow.net>.

1) PRÉSENTATION

La Course de la COW se compose à titre principal de 4 courses adultes respectivement de 5km en individuel, 5km en duo, 10 km et 21 km.

Ces épreuves sont des compétitions sportives destinées aux coureurs initiés et débutants. Chacune des courses sera dotée d'un vélo ouvreuse et de vélo serre fille pour fermer la course.

Les parcours sont balisés entre route, chemin et pistes cyclables articulés entre la nature et les villages d'Oberschaeffolsheim et de Wolfisheim, avec une découverte du site du Fort Kléber à Wolfisheim.

Sont proposées deux parcours pour des marcheurs : une marche chronométrée sur 10 km sur le même parcours que la course à pied et une marche d'orientation en famille d'environ 5 km qui se déroulera dans les deux villages.

Enfin, la Course de la C.O.W. propose aussi deux courses enfants et jeunes, avec respectivement des parcours de 300m et 850m, qui se déroulent de manière encadrée dans les douves du Fort Kléber.

2) ORGANISATION

L'organisation des différentes courses repose sur le comité de l'Association des COW, les membres de l'association et de nombreux bénévoles, tous offrant gracieusement leur aide et contribuant de manière bénévole.

Les villages d'Oberschaeffolsheim et de Wolfisheim, ainsi que l'Eurométropole de Strasbourg apportent également leur soutien financier, en logistique et en infrastructures.

3) PARTICIPANTS ET INSCRIPTIONS

Le nombre de places attribuées aux différents parcours sont limités afin de pouvoir garantir une expérience sécurisée et optimale pour les participants. A ce titre, les places sont articulées de la manière suivante :

- 400 places pour le semi-marathon
- 600 places sur le 10 km
- 250 places sur le 5 km
- 200 places sur le 5 km DUO
- 50 places sur la marche chronométrée
- 20 places pour la marche d'orientation (nombre approximatif)
- 300 places sur deux courses enfants

Les inscriptions sont ouvertes auprès de la plateforme en ligne sur Chrono Compétition et reliés aussi sur le site de l'association jusqu'au jeudi 10 septembre 2026 à 23h59.

Sauf indication contraire communiquée via les réseaux sociaux de l'association, et sous réserve de l'accord du comité des organisateurs, aucune inscription ne sera possible après la date limite ou sur place le jour des courses.

4) TARIFS

Deux types de tarifs s'appliquent aux courses, en fonction de la date d'inscription des coureurs sur la plateforme de Chrono-compétition :

Tarifs pour inscriptions anticipées sur Chrono Compétition avant le 1^{er} juin 2026 :

- 21 km : 18 euros
- 10 km : 13 euros
- 5 km en Solo : 8 euros
- 5 km en Duo : 14 euros
- Marche chronométrée 10 km : 3 euros
- Marche Loisirs : 5 km : 2€
- Course des jeunes : 1 euro
- Course des enfants : 1 euro

Les tarifs sont assortis de frais administratifs appliqués en sus par la plateforme.

Tarifs applicables du 1^{er} juin 2026 au 10 septembre 2026 :

- 21 km : 22 euros
- 10 km : 16 euros
- 5 km Solo : 13 euros
- 5 km Duo : 18 euros
- Marche chronométrée 10 km : 6 euros
- Marche Loisirs km : 2 euros
- Course des jeunes : 2 euros
- Course des enfants : 2 euros

Les tarifs sont assortis de frais administratifs appliqués en sus par la plateforme.

Tarifs inscription sur place/lors de la distribution des dossards :

- COW 21 km : 25 euros
- COW 10 km : 18 euros
- COW 5 km Solo : 15 euros
- COW 5 km Duo : 20 euros
- Marche chronométrée 10 km : 8 euros
- Marche Loisirs km : 3 euros
- Course des jeunes : 3 euros
- Course des enfants : 3 euros

Les tarifs peuvent être assortis de frais administratifs d'émission des dossards.

Toute inscription en dehors de la plateforme reste soumise à l'accord discrétionnaire des organisateurs de la course, elle ne donne pas nécessairement droit à un dossard chronométré ou individualisé et peut donner lieu à des frais administratifs d'inscription supplémentaires.

5) ÉPREUVES

Tous les parcours font l'objet d'un départ et arrivée au sein du site du Fort Kléber de Wolfisheim.

COW SEMI-MARATHON 21km

- Départ à **9h30** dernier arrivé **12h30**

1^{er} ravitaillement intermédiaire au km 10 (Champs d'Oberschaeffolsheim)

COW 10 km

- Départ à **9h15** dernier arrivé **12h30**
 - 1 ravitaillement intermédiaire : km 5 (Champs d'Oberschaeffolsheim)
-

COW MARCHE CHRONOMETREE 10 km

- Départ à **9h15** dernier arrivé **12h30**
 - 1 ravitaillement intermédiaire : km 5 (Champs d'Oberschaeffolsheim)
-

COW 5 km Solo et 5 km en Duo

- Départ à **10h05** dernier arrivé **12h30**
 - ravitaillement à l'arrivée
-

COW MARCHE ORIENTATION 5 km

- Départ à **09h45** dernier arrivé **11h03**
 - ravitaillement à l'arrivée
-

COW ENFANTS ET JEUNES

- Départ à **13h00 – 850M et 13h30 – 300m** dernier arrivé **13h50**.
 - Ravitaillement à l'arrivée
-

L'ensemble des épreuves bénéficient d'un point de ravitaillement à l'arrivée de la course.

Le kilométrage est donné à titre indicatif. Les Parcours sont mesurés à la roulette. Néanmoins, les douves du fort Kléber peuvent avoir une incidence sur les paramètres de votre montre.

Les tracés et profils de course sont visibles et téléchargeables sur le site internet de l'association la C.O.W. <https://www.lacow.net>

L'Organisation se réserve le droit de modifier les épreuves et les tracés discrétionnairement selon les conditions météorologiques et/ou les accords officiels (municipaux et préfectoraux). Aucune modification ne donnera lieu à remboursement ou dédommagement sous quelque forme que ce soit, l'organisation se réservant le droit de revenir à cet effet auprès des coureurs concernés.

6) ANNULATION –TRANSFERT DE DOSSARD

Toute inscription est définitive et nominative, elle fera l'objet de contrôle préalable du participant concerné (PPS, pièce d'identité lors de la distribution du dossard etc.). Le transfert de dossards ou le prêt de ce dernier est interdit et se fait au nom et sous l'entière responsabilité du titulaire du droit d'inscription et de son bénéficiaire. L'organisateur de la course se réserve le droit de refuser l'accès aux épreuves et décline toute responsabilité, à quelque titre que ce soit, concernant la participation de la personne tierce à ces dernières.

L'organisation se réserve le droit discrétionnaire d'accorder une annulation ou un transfert de dossard pour toute demande soumise dans un délai d'un mois avant la date des épreuves. Les demandes faites dans un délai de 5 jours avant la course et le jour de la course feront l'objet de frais administratif de gestion de 5 euros par dossard.

Dans le cas où l'Organisation est contrainte d'annuler l'épreuve pour des raisons qui lui sont extérieurs tels que, sans que cette liste soit considérée comme limitative, épisode météorologique défavorable, interdiction d'accès au milieu naturel, pandémie, conflit armé, grève ou émeute de tout genre, y compris en cas de défaut d'autorisation des épreuves par les autorités locales et tout autre événement similaire qui peut avoir un impact sur la sécurité des épreuves et/ou des participants, directement ou indirectement de quelque manière que ce soit, les participants ne seront pas remboursés des frais d'inscription.

L'organisation se réserve le droit discrétionnaire et dans la mesure du possible de proposer à ces derniers le report de l'inscription sur la prochaine édition (non renouvelable) ou un reclassement ou report sur d'autres épreuves de la course ou des épreuves similaires pour l'édition de l'année 2026. Le choix, le cas échéant, doit être effectué dans un délai de 48h de la notification par courriel.

7) CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

L'inscription aux épreuves sera réalisée au travers le site de l'association la C.O.W. <https://www.lacow.net> ou directement au travers du portail de Chrono Compétition.

L'inscription aux épreuves, **à l'exception de la marche d'orientation en loisir**, ne sera validée que si elle est accompagnée de :

- un paiement au bénéfice de l'association « LA C.O.W. » à effectuer sur le site de Chrono Compétition ;
- un certificat PPS (Parcours de Prévention Santé) émis conformément aux règles de la Fédération Française d'Athlétisme (<https://pps.athle.fr/>), valable 1 an, ou d'une photocopie de la licence de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) de l'année en cours.

Sans présentation du paiement valable et d'un de des documents susvisé certifiant la bonne condition et la conformité aux exigences relative à la santé du participant, l'organisation ne pourra pas remettre de dossard et sera autorisée de plein droit d'annuler la participation sans remboursement des frais ou paiement réalisé le cas échéant.

8) ÂGE DES PARTICIPANTS

Les courses sont ouvertes à tous les coureurs, licenciés ou non, selon grille FFA 2026-2027 (valable à compter du 1^{er} septembre 2026) :

- 21 km de la C.O.W. : junior (18-19 ans) /coureurs né(e)s en 2008/2009 et avant ;
- 10 km de la C.O.W. : cadets (16-17ans) /coureurs né(e)s en 2010/2011 et avant ;
- 5 km de la C.O.W. : minime (14-15 ans) / coureurs né(e)s en 2012/2013 et avant ;
- 10 km de marche nordique chronométrée de la C.O.W. : compétiteurs né(e)s en 2012/2013 et avant ;
- 5km de marche loisirs : ouverte à tous les âges, sous réserve d'accompagnement des enfants et participants né(e)s en 2013 et après par une personne majeure ;
- Course des jeunes né(e)s de 2013 à 2016 (BE-PO) : 850m, la course représente environ 2 tours complets du parcours de santé du Fort Kléber
- Course des enfants né(e)s de 2017 à 2022 (BB-EA) : 300 m, la course représente une partie du tour du parcours de santé du Fort Kléber

9) SPECIFICITE DES EPREUVES

Les courses de la C.O.W sont des courses qui combinent route et nature, comportant des parcours sur asphalte et des chemins de terre. Les participants doivent être entraînés conscients des difficultés liées à l'épreuve (fatigue, rapidité des épreuves, risque de blessure...) et / ou aux conditions (pluie, vent, froid ou chaleur selon la météo...).

Il appartient donc à chaque participant :

- de ne pas surestimer ses capacités ;
- de choisir son épreuve selon son expérience sur la distance visée ;
- de ralentir ou de s'arrêter en cas de difficultés sur le parcours ;
- de s'hydrater en fonction de la météo le jour de la course.

10) DOSSARDS

Les dossards devront être retirés par le participant en personne, muni de son document d'identité ou avec une procuration sur présentation une copie de la carte d'identité du participant et du mandant. Les retraits pourront être effectués :

- le samedi après-midi de 14h à 17h au Super U de Wolfisheim ;
- le dimanche matin à partir de 8H00, au Fort Kléber et jusqu'à 30 minutes avant le départ de l'épreuve concernée.

Le dossard est à porter obligatoirement à l'AVANT et VISIBLE durant toute la course, il ne doit pas être plié ou découpé!

Aucune réclamation ne sera acceptée en cas de perte ou de dégradation du dossard.

L'organisation se réserve le droit de refuser l'accès aux épreuves et/ou aux points de ravitaillement pour toute personne qui n'est pas munie de son dossard et qui ne présente pas ce dernier de manière visible.

11) DEROULEMENT DES EPREUVES

L'ensemble des épreuves partent et se terminent sur le Site du Fort Kléber où se tiendra aussi un village des courses.

L'accueil des participants et des accompagnants se fera sur le site à compter de 8h00 le Jour de la course. Des parkings de vélos seront mis à disposition à l'entrée du site et des zones de stationnement seront réservés à proximité du village – les rues donnant accès au site du Fort Kléber seront bloqués pour le stationnement le jour de la course.

Un briefing obligatoire fournira l'ensemble des consignes relatifs à chacune des épreuves et se tiendra sur la ligne de départ 10 minutes avant chaque épreuve. Chaque participant est prié de s'y rendre dans les délais requis.

Signallement et balisage : Un balisage sera préalablement réalisé sur l'ensemble des parcours. Le balisage sera explicité lors du briefing afin que les participants suivent le parcours indiqué.

Le balisage pourra être effectué sous plusieurs formes : flèches peintes au sol, barrières avec rubalises, et panneaux de la COW en couleur en fonction de la course et de la marche.

De nombreux signaleurs seront également présents sur les parcours. Ils seront coordonnés par des responsables de secteur et assurent la sécurité aux intersections, l'orientation et l'assistance aux coureurs et participants en difficulté ou ceux désireux d'abandonner.

L'organisation prend le plus grand soin à rendre le parcours visible, elle ne saurait être tenue pour responsable d'un manque d'attention ou de vigilance de la part des coureurs et participants aux épreuves.

Pénalités et Disqualification : Chaque participant s'engage à participer aux épreuves en observant strictement les règles du Règlement et en respectant les règles de courtoisie et de non-violence.

L'organisation a plein pouvoir pour faire respecter le Règlement et en cas de défaut de disqualifier ou pénaliser le participant ou toute personne l'accompagnant, y compris en sommant ces derniers de quitter les lieux de l'évènement. Et/ou reportant les faits auprès des associations sportives concernées. En cas de triche avérée, de non-respect des tracés désignées ou de substitution non autorisée des participants, ou tout autre fait à l'encontre du Règlement, l'organisation pourra sur simple «observation» (sans avoir besoin de fournir une preuve) mettre hors course le concurrent ou lui attribuer une pénalité applicable immédiatement ou par décision ultérieure. Toute sommation produit effet immédiat et irrévocable.

Il est entendu que les membres de l'organisation n'ont pas d'obligation de porter un visuel spécifique, mais seront identifiés par une couleur de maillot de la COW.

Sont considérés comme des défauts au Règlement et dès lors disqualifiant de plein droit, les faits suivants :

- tout cas ou geste de non-respect envers les bénévoles, le public ou les autres coureurs ;
- non-assistance à un coureur ;
- non-respect de l'intégralité du parcours;

- dossard ne correspondant pas au coureur qui le porte;
- jet de détrit ;
- abandon sans information auprès des signaleurs ou représentants de l'organisation et sans remise du dossard ;

L'abandon : lorsqu'un participant décide d'abandonner, il doit rejoindre le poste d'un signaleur le plus proche par ses propres moyens, sauf si sa situation nécessite l'intervention des Secouristes.

Le rapatriement vers le Poste de Secours principal est pris en charge par l'organisation si l'intervention des Secouristes est nécessaire.

L'abandon implique la remise et l'annulation de son dossard dans les résultats de courses et son titulaire sera classé « DNF ».

Le chronométrage : Le chronométrage des épreuves (course et marche nordique chronométrée) sera assuré à l'aide de puces électroniques par la société Chrono Compétition.

Les épreuves de marche loisirs et les courses de jeunes et enfants ne seront pas chronométrées.

Les résultats : les classements seront disponibles sur internet en ligne et en live sur le site de Chrono Compétition et sur le site <https://www.le-sportif.com>.

Une version papier sera affichée aussi après les épreuves sur les lieux de la course au village sportif du Fort Kléber.

12) PRIX ET REMISE DES PRIX

Des lots seront attribués aux 3 premier(e)s au scratch homme et femme de chacune des épreuves chronométrées, ainsi qu'au premier arrivant de la marche sera récompensé.

La présence sur le podium est souhaitable pour recevoir son lot. C'est plus sympa... pour le public, pour l'organisation, les bénévoles et les supportaires ...

Des lots seront attribués également aux courses des jeunes et enfants. A ce titre, lors de l'arrivée seront récompensés les 3 premiers garçons et filles.

13) SECOURS

Lors de l'évènement, les secours seront assurés par une unité de la Croix Blanche de Strasbourg, ainsi qu'un médecin, présents sur le site du Fort Kléber au sein d'un poste situé à l'arrivée des épreuves.

Les secouristes, médecin officiel et la direction de course sont en particulier habilités à mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent considéré comme inapte à continuer l'épreuve et à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les coureurs qu'ils estimeront en danger.

En participant à la course, chaque coureur donne son accord d'intervention d'urgence de l'organisation, du médecin et des secouristes.

14) VESTIAIRES, CONSIGNES, BUVETTE ET RESTAURATION & INFRASTRUCTURES DIVERSES

Le village sportif au sein du Fort Kléber sera doté de consignes, de vestiaires et de points sanitaires.

Un bar qui offre diverses boissons et desserts sera tenu par les bénévoles et deux Food trucks proposeront de la cuisine chaude à compter de 11h (Tartes Flambées, burgers et cousine de monde).

L'école d'Ostéopathie sera présente sur le site du fort Kléber après les courses pour proposer des massages aux coureurs.

15) ASSURANCE

L'organisation est couverte par un contrat d'assurances de Responsabilité Civile auprès de la MAIF, mais décline toute autre responsabilité qui ne serait pas couverte au titre des assurances.

16) DROIT À L'IMAGE

Chaque participant autorise l'organisation ainsi que les ayants-droits, tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de la manifestation.

En cas de réclamation – à quelque titre que ce soit – le participant est prié de formuler sa demande et objection par écrit auprès de l'association C.O.W. à l'adresse suivante : association.lacow@gmail.com

17) COMMUNICATION

Toute demande ou question peut être adressée à l'organisation au courriel suivant : association.lacow@gmail.com ou par messenger sur le facebook de l'association la C.O.W.

18) ECO-RESPONSABILITE

Chaque coureur, participant aux épreuves et accompagnateur reste responsable de ses déchets. Une poubelle sera disposée à mi-parcours des 21km et des 10 km, ainsi que sur le site du Fort Kleber.

L'organisation demande aux participants de respecter les poubelles de tri et de ne rien laisser dans les champs ni sur la route.